

5057

Mamma Pillel



Bibliothèque Maison de l'Orient



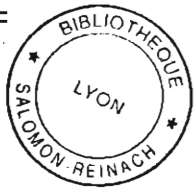
073002

TP

à M. le Ministre de l'Égypte
M. J. P. L.

Tp 756 m / 2

[EXTRAIT DES ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE, T. XXIII.]



NOTE

SUR

UNE MOSAÏQUE TROUVÉE À ATHRIBIS

(TELL ATRIB)

PAR

M. MAURICE PILLET.

EMPLACEMENT. — Cette mosaïque est située à moins de 100 mètres du croisement à angle droit des deux grandes voies qui, partageant le site d'Athribis en quatre parties, servent encore de route : elle est dans le secteur nord-ouest. Son existence n'a été signalée au Service des Antiquités que très tardivement, en juin 1921, après que la plus grande partie en avait été déjà détruite : le fragment dont nous donnons ici les croquis n'a plus que 1 m. 75 × 3 m. 18 dans ses plus grandes dimensions.

A 4 mètres plus au nord, on retrouve, au même niveau, une couche de plâtre mêlé à des débris de briques qui paraît avoir été le support de la partie détruite de cette mosaïque. A l'ouest et au sud, au contraire, le sol a été affouillé profondément et toutes traces ont disparu.

On voit aussi, à 3 mètres environ au nord, une base de colonne en calcaire blanc, avec plinthe, cavet et double tore du profil ordinaire corinthien. La mouluration est assez grossière, pour les tores en particulier, qui offrent des surfaces se décomposant en parties planes coniques.

- Le diamètre à la base est de..... 0^m86
- Le diamètre de pose du fût..... 0 755
- La hauteur totale de la base..... 0 324

Si l'on se reporte au plan général des ruines donné par l'Expédition française⁽¹⁾, on remarque, dans l'angle nord-ouest, deux édifices : une

⁽¹⁾ *Antiquités*, Planches, t. V, pl. 27, fig. 3; Texte, JOMARD, t. IX, p. 346-347.

pyramide de briques et les ruines d'une salle antique. La pyramide n'est plus aujourd'hui qu'une petite butte de terre sur laquelle s'élève une modeste maison abandonnée. Les ruines « d'une salle antique découverte, bâtie en briques », dont l'Expédition donne une vue et un plan ⁽¹⁾ (voir pl. II, A), sont situées à 90 mètres du croisement des deux routes. Le plan lui attribue 7 m. 80 dans le sens nord-sud et 5 m. 85 dans le sens est-ouest; c'est une salle rectangulaire avec pilastres d'angle de 1 mètre de saillie au plus, sur laquelle s'ouvrent deux portes à l'est et à l'ouest.

La mosaïque retrouvée ornait sans doute le sol de cette salle; mais, au moment du passage de Jomard, elle devait être recouverte des décombres accumulés par la chute de la voûte, et l'explorateur, n'ayant pu faire de fouilles en cet endroit, ne la vit pas ⁽²⁾.

Deux raisons nous font croire qu'elle appartenait à cet édifice :

1° La situation à 90 mètres du croisement des routes donnée par le plan de l'Expédition, distance qui correspond à celle de la mosaïque;

2° La composition de la bande A de cette mosaïque (voir pl. I), qui laisse supposer l'existence de pilastres d'angle : elle a 0 m. 905 de largeur actuelle, c'est-à-dire à peu de chose près la largeur indiquée par l'Expédition pour ces pilastres (1 mètre). Une bande de 0 m. 10 environ semble, en effet, nécessaire pour la compléter. Le motif central C enfin, filant d'une porte à l'autre, d'est en ouest, indique bien un passage.

COMPOSITION. — La mosaïque est formée de cubes de calcaire et de marbre assez irrégulièrement taillés, dont la dimension moyenne est de 0 m. 012 et l'épaisseur de 0 m. 01 au plus.

Le fond de la mosaïque est blanc et les motifs sont cernés par un liseré d'un seul rang de cubes en marbre noir, tandis que leur masse est à peine teintée de bleuté ou de jaunâtre, sauf pour la bande B dont l'ornement comporte des teintes rouge foncé, faites de débris de grès siliceux.

⁽¹⁾ *Description de l'Égypte, Antiquités, Planches, t. V, pl. 27, fig. 5 et 6.*

⁽²⁾ *Ibid.*, Texte, IX, p. 346 : « Je re-

grette de n'avoir pu faire de fouilles en cet endroit ».

Le marbre noir et le grès rouge doivent provenir des débris antiques qui jonchaient le sol au moment de la confection de la mosaïque.

Les cubes reposent sur un radier de plâtre grossier mêlé de débris de briques cuites et recouvert d'une couche de plâtre plus fin et rosé, épais de 0 m. 02 environ, sur laquelle la mosaïque fut établie. Les cubes de pierre eux-mêmes sont noyés dans un mortier de plâtre fin et blanc qui compense les irrégularités de la taille.

TRACÉ GÉOMÉTRIQUE. — *Ornement central C.* Sa composition, des plus simple, comprend un premier groupe de circonférences de 0 m. 775 à 0 m. 794 de diamètre, tangentes extérieurement entre elles et au cadre du motif. Un deuxième groupe de circonférences de même diamètre vient les recouper en passant par les quatre points de tangence des premières. Une série de carrés, dont les centres sont les points communs à quatre circonférences et dont les diagonales sont égales à leur diamètre, complètent le tracé par leurs recoupements (voir pl. I).

Bordure B. L'élément décoratif de la bordure B se compose d'une suite de motifs semblables et isolés, formés de lignes droites et de cercles, dont l'ensemble curieux a la forme d'une hélice à quatre branches ou de deux S se recoupant et dont les pointes se termineraient par des haches. Les motifs tournent alternativement de droite à gauche et de gauche à droite. Le milieu, orné de bandes rouge foncé, dessine deux O entrelacés ou une croix à branches arrondies aux extrémités (voir pl. I et III).

Le tracé de ce motif compliqué comporte treize centres répartis quatre par quatre sur quatre lignes droites se recoupant à 90°. Huit de ces centres sont groupés sur les côtés d'un carré dont ils marquent les angles et les milieux des côtés; quatre autres sont situés sur le prolongement des côtés et à une distance égale à la moitié du côté du carré, en partant de l'angle. Le treizième et dernier est le centre de figure du carré et de l'ensemble du motif.

Si l'on joint deux à deux les quatre centres extérieurs au carré, on obtient ainsi quatre triangles rectangles dont les deux côtés de l'angle droit valent respectivement $\frac{1}{2}$ et $1 \frac{1}{2}$ du côté du carré, c'est-à-dire qu'étant entre eux comme 1 et 3, l'hypoténuse = $\sqrt{10} = 3,1623$. Les

angles adjacents à celle-ci valent $22^{\circ}5$ et $67^{\circ}5$. Les hypoténuses de ces quatre triangles forment elles-mêmes un carré.

Les sommets du premier carré servent de centres aux demi-circonférences qui forment les pointes des S ou haches; leur rayon est égal au côté de ce même carré. Les sommets du deuxième carré et les milieux des côtés du premier servent de centres aux huit demi-circonférences qui limitent le dos des haches; leur diamètre est égal au côté du premier carré.

Les deux O entrelacés qui forment le centre sont tracés à l'aide de circonférences de rayon décroissant, ayant pour centre les milieux des côtés du premier carré.

Malgré sa complication, le motif que nous venons de décrire est d'un bel effet, avec les tons rouge franc qui accusent son milieu.

Ornement latéral A. Cet ornement simple se compose de carrés et de cercles se recoupant et formant trois motifs. Le côté est de la mosaïque restante donne l'extrémité de ce décor, dont le centre du cercle marque le milieu (voir pl. I).

L'ornement complet mesurait 2 m. 844 dans le sens est-ouest et 1 m. 245 du sud au nord.


Une bande de mosaïque simple, blanche avec deux filets noirs inégaux, et large de 0 m. 27 environ, devait compléter le motif au sud et tourner tout autour de la pièce. On retrouve alors, à quelques centimètres près, 5 m. 816 au lieu de 5 m. 85, la dimension nord-sud donnée par Jomard.

RESTITUTION ET ATTRIBUTION. — Nous donnons ici la restitution de l'ensemble, qui ne paraît guère douteuse, mais il est plus difficile de fixer l'âge de ce travail d'époque romaine, que nous inclinons à rapporter au III^e siècle de notre ère (voir pl. II, B).

Rares sont, en effet, les mosaïques qui portent une inscription permettant de les dater, et l'on ne peut guère s'appuyer sur le choix des sujets, leurs dispositions et les matériaux qui les composent, pour fixer leur époque. L'architecture même du monument n'est pas toujours un indice certain, car bon nombre de ces mosaïques ont été exécutées ou refaites bien après la construction.

Des mosaïques ont été découvertes en grand nombre dans toutes les contrées qui bordent la Méditerranée et même beaucoup plus loin, jusqu'en Bretagne, en Germanie et en Dacie. On en connaît au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Syrie, mais on ne paraît pas avoir attaché beaucoup d'importance aux fragments que l'on découvrit en Égypte, surtout quand leur sujet était géométrique et sans figures. Les éléments de comparaison permettant de fixer la date des mosaïques retrouvées manquent donc totalement, et force nous est de recourir aux échantillons découverts dans d'autres contrées.

Au III^e siècle après J.-C., les ateliers de mosaïstes, déjà fort nombreux au siècle précédent, se développent encore, rayonnant jusqu'aux plus lointaines frontières de l'Empire romain ⁽¹⁾, et nous croyons que la mosaïque d'Athribis doit remonter à cette époque.

En effet, si nous décomposons les éléments qui forment l'hélice de sa bordure, en haches  et en O entrelacés, nous les retrouvons à Fréjus, à Aix-en-Provence, à Nîmes et à Jurançon près Pau ⁽²⁾, dans des fragments dont l'exécution remonte au II^e ou III^e siècle de notre ère. Mais c'est beaucoup plus au nord, à Trèves, que nous trouvons le motif complet de l'hélice. Une grande mosaïque formée d'un carré et d'une demi-circonférence comprend, dans cette dernière partie, une bordure uniquement composée de ce motif dont les éléments, ainsi qu'à Athribis, tournent alternativement de gauche à droite et de droite à gauche. Cette mosaïque, appelée Mosaïque des Muses et des Poètes, est signée du nom de Monnus et appartient à la fin du III^e siècle de notre ère ⁽³⁾.

Il est curieux de suivre la marche de cette composition qui, venant de Rome, remonte vers le nord en suivant les vallées du Rhône et du Rhin, s'étend à l'ouest jusqu'aux bords du golfe de Gascogne, tandis qu'au sud

⁽¹⁾ P. GAUCKLER, *Musivum opus*, dans DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, III, 2^e partie, p. 2089 et seq.

⁽²⁾ *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique du Nord*, n^o 6, 45, 301 et 409.

⁽³⁾ P. GAUCKLER, *loc. cit.*, p. 2117, fig. 5252, texte p. 2112 et note 3, p. 2118, donne les références suivantes : HETTNER, *West. Zeitschr.*, X, 1891, p. 248 et seq., et *Ant. Denkm.*, I, pl. XLVII à XLIX; LEHNER, *Führer d. d. Provin. Mus. zu Trier*, p. 39 et seq.

elle atteint l'Égypte, comme aussi sans doute la Tunisie et la Syrie : ce qui justifie l'opinion, déjà plusieurs fois émise, que les artistes de l'Empire romain devaient beaucoup voyager⁽¹⁾.

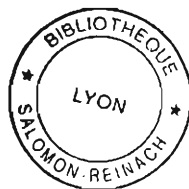
M. PILLET.

Octobre 1921.

⁽¹⁾ BLANCHET, *Décoration des édifices de la Gaule romaine*, p. 131; R. P. L.-H. VINCENT, *Beit-Djebrin*, dans *Revue Bibli-que*, 1922, p. 281.

NOTA. — Ce qui subsistait encore de

cette mosaïque a été recouvert d'une couche de plâtre, puis d'une assez forte épaisseur de terre, afin de la préserver de la destruction.



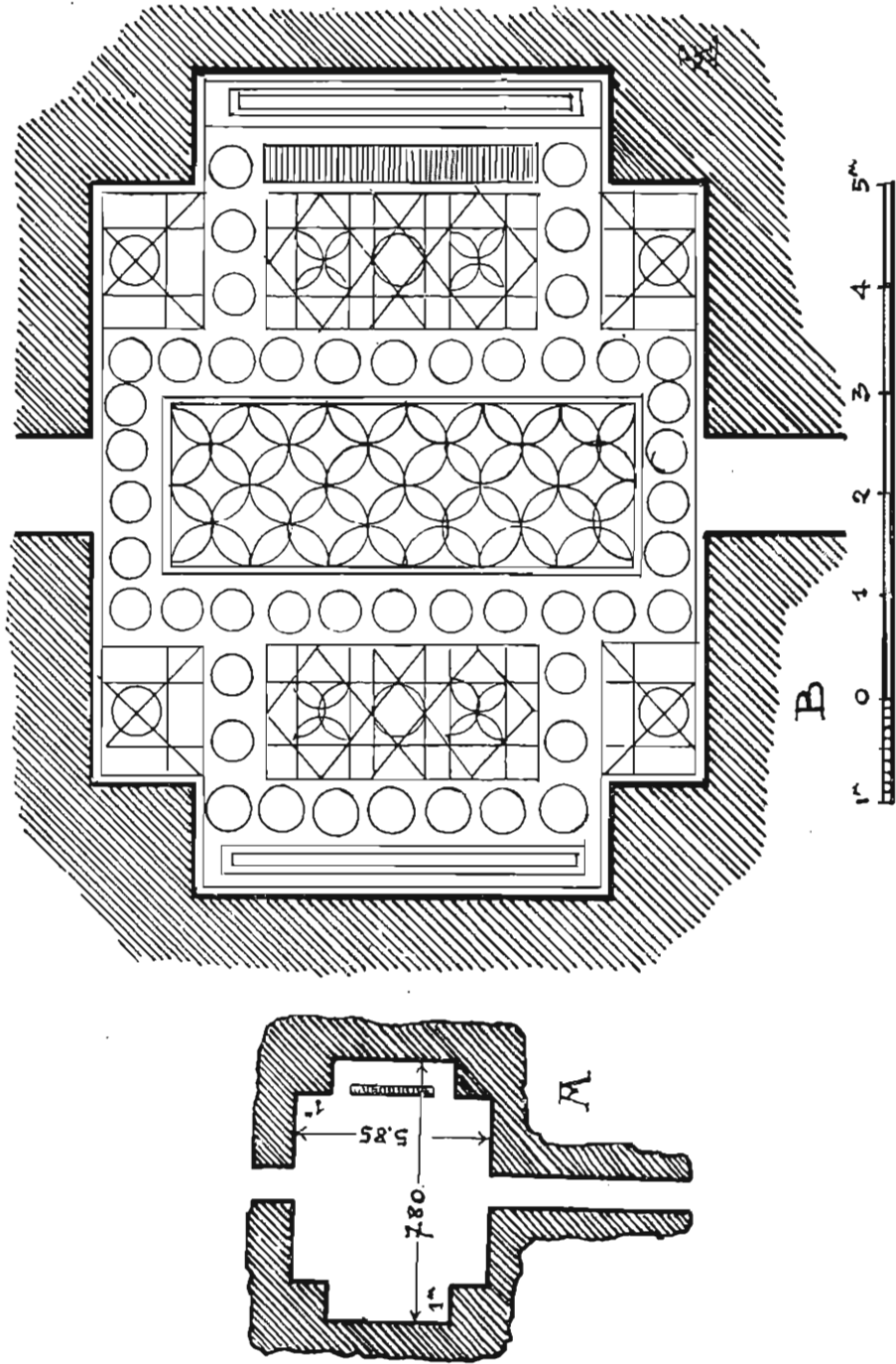
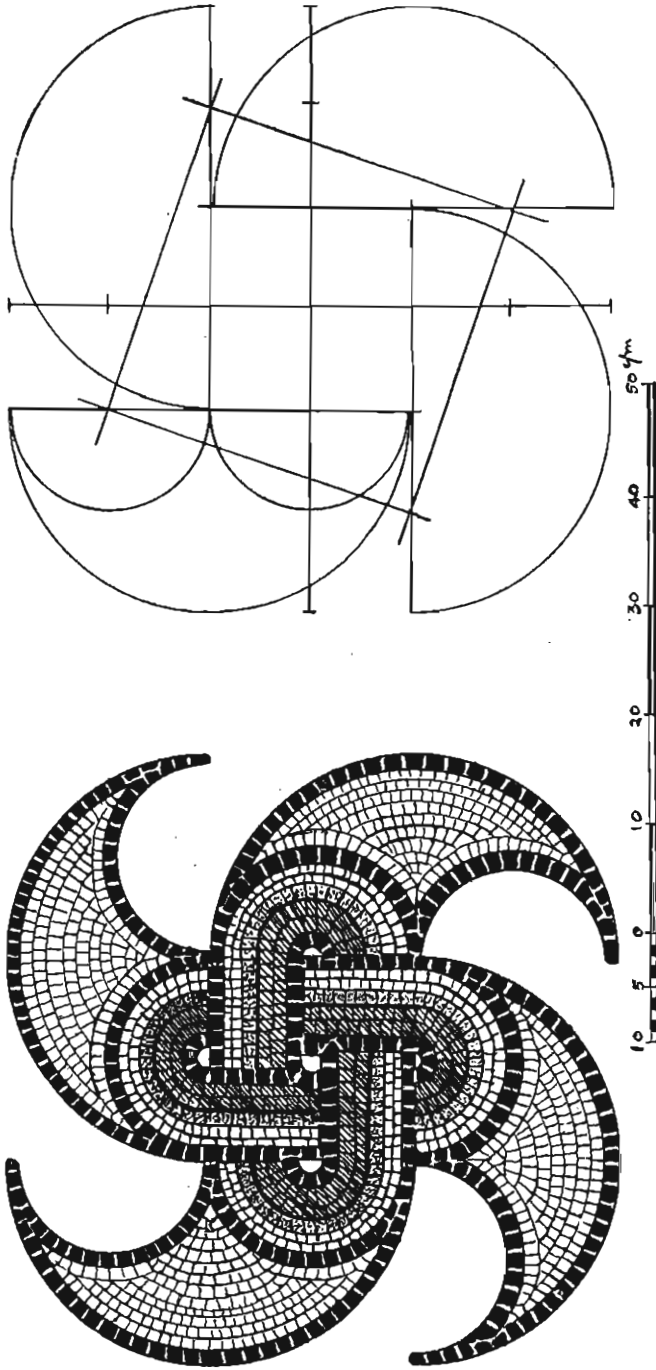


Fig. A. — Plan d'une salle antique découverte, bâtie en briques, d'après JOMARD, *Description de l'Égypte*, Planches, t. V, pl. 27, fig. 3.
Fig. B. — Le même plan avec la mosaïque restituée schématiquement.



Détail et tracé de la bordure B.
Noir = noir. Pointillé = bleuté. Hachure = rouge brique. Blanc = blanc pour le motif central; jaunâtre pour les points de l'hélice.



